



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002913

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Management de la logistique

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a été ouverte en 2002 : le parcours « Management des activités transport et logistique », en 2005. Elle est portée par l'IUT de Reims-Chalons-Charleville, associé à l'UFR de sciences économiques, sociales et de gestion. Elle se déroule à Reims. Cette formation est structurée en deux parcours : « Logistique multimodale » et « Management des activités de transport et logistique » qui préparent aux métiers liés à la gestion multimodale des flux nationaux et internationaux (transport combiné, zones logistiques aéroportuaires), à la gestion des entrepôts situés sur des zones logistiques multimodales, à la logistique d'approvisionnement et à la logistique de distribution au sein d'unités industrielles.

Les emplois visés du parcours « Logistique multimodale » sont : affréteur, transitaire, commissionnaire de transport. Pour le parcours « Management des activités transport et logistique », ce sont ceux de responsable d'exploitation transport, d'assistant au directeur d'agence de transport, de responsable logistique, de responsable administratif dans le secteur du transport et de la logistique, d'assistant au directeur d'entrepôt, de contrôleur de gestion logistique, de responsable d'ordonnancement. Cette spécialité bénéficie d'une bonne attractivité (3 à 4 candidats pour une place) et accueille un contingent régulier de stagiaires de la formation continue. Elle n'est pas ouverte à l'alternance.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	51
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2 + L3	8 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	88 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (2 parcours)	40 % - 36,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (promotion 2006, 2007 à 30 mois, 2008 à 18 mois, 2009 à 6 mois)	85-64-71-44 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence présente un bon bilan, mais on aurait souhaité pouvoir disposer d'un dossier plus complet. Les manques portent en particulier sur le recrutement (origine géographique des candidats, diplômes obtenus en amont), mais aussi sur le fonctionnement du conseil de perfectionnement (absence de compte-rendu de réunions).

Son attractivité est bonne et le recrutement est plutôt diversifié. Il faut souligner l'accueil d'une population limitée mais régulière de personnes en formation continue. Si l'ouverture à l'alternance est envisagée, les contacts pris avec les entreprises ne laissent pas augurer de mise en œuvre à court terme.

Cette formation bénéficie d'un bon positionnement géographique au cœur d'un espace historiquement marqué par la circulation des marchandises et des hommes. Elle s'appuie sur un solide réseau professionnel et le partenariat, malheureusement non formalisé, avec les directions régionales de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et de la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV). Les professionnels sont fortement associés à tous les niveaux de la formation : recrutement, stages, projet tuteuré, évaluation, pilotage et enseignement. Sur ce dernier point, la présence des intervenants professionnels est à la fois importante et de grande qualité. L'équipe pédagogique est équilibrée et dispose de toutes les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet pédagogique bien adapté aux objectifs professionnels visés.

La qualité de l'insertion professionnelle vérifie largement l'efficacité de cette spécialité. Même si les taux de réponse sont hétérogènes et souvent insuffisants, pour donner une parfaite image de l'insertion (il faut néanmoins souligner les efforts faits pour améliorer cette fiabilité), cette insertion est quantitativement bonne à l'exception de la dernière promotion. Sur le plan qualitatif, il y a une bonne adéquation emploi-formation et une insertion professionnelle plutôt rapide. La promotion 2009 détonne un peu, même s'il faut être prudent en comparant un suivi à six mois à des suivis à dix-huit ou trente mois. Le plus troublant est la forte hausse de la poursuite d'études, et une poursuite largement interne à l'Université de Reims. Si le conseil de perfectionnement, qui s'en est ému, incline à y voir un phénomène temporaire lié aux difficultés du marché du travail, il conviendra d'être vigilant sur ce point.

Le pilotage de l'équipe pédagogique est correct, mais on pourrait suggérer un renforcement de cette dernière pour tenir compte de la taille de la licence et de l'existence de deux parcours bien identifiés. Le conseil de perfectionnement est, à l'évidence, actif mais on aurait aimé pouvoir consulter le compte-rendu des réunions consacrées à la préparation du renouvellement de cette licence.

L'auto-évaluation a été réalisée avec rigueur et elle a donné lieu à un début de réponse. Elle devrait être utile à la nouvelle équipe prenant en charge cette bonne licence.

- Points forts :
 - Un bon positionnement dans le territoire et dans l'offre de formation du domaine.
 - Une forte intégration des professionnels dans la formation.
 - Une insertion professionnelle satisfaisante.
 - Une bonne attractivité.

- Points faibles :
 - Le dossier manque de précisions sur certains points (origine géographique et de diplômes des candidats).
 - L'organisation du pilotage ne prend pas assez en compte l'existence de deux parcours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux valoriser cette licence (dimension internationale peu présente) et d'en ouvrir le recrutement. Le second parcours devrait pouvoir être plus largement accessible à des étudiants non issus de formation « Logistique ». L'existence de deux parcours, bien différenciés et accueillant chacun vingt-cinq étudiants, devrait conduire à étoffer l'organigramme de l'équipe pédagogique mais aussi à privilégier une présentation plus affirmée des débouchés par parcours. Il serait bon à l'avenir de compléter le dossier en fournissant des précisions sur le recrutement, sur la composition détaillée de l'équipe pédagogique ou le fonctionnement du conseil de perfectionnement. Il faudrait maintenir la vigilance vis-à-vis des poursuites d'études.